

N° SIRET : 21190430500011
 Etablissement : CNE LA CHAPELLE AUX BR
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2023
Page n° 1

Département : CORREZE
 Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
 Date d'Edition : 17/01/2024

**DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du // à heures

Nombre de membres en exercice		
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
VOTES : Contre	Pour	Abstentions
Date de convocation :	__/__/__	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par , Maire,
 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		234 116,78		45 598,03		279 714,81
Opérations de l'exercice	188 711,68	264 685,75	185 168,18	95 696,60	373 879,86	360 382,35
TOTAUX	188 711,68	498 802,53	185 168,18	141 294,63	373 879,86	640 097,16
Résultats de clôture		310 090,85	43 873,55			266 217,30
Restes à réaliser			79 113,69	58 000,00	79 113,69	58 000,00
TOTAUX CUMULES	188 711,68	498 802,53	264 281,87	199 294,63	452 993,55	698 097,16
RESULTATS DEFINITIFS		310 090,85	64 987,24			245 103,61

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :

Pour expédition conforme,

Le Maire,